



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

Cent trente-sixième session
Rome, 13-15 septembre 2022

Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

Cote du document: EB 2022/136/R.7/Add.1

Point de l'ordre du jour: 5 b)

Date: 19 août 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à examiner les observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) sur le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement.

Questions techniques:

Indran Naidoo

Directeur

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

courriel: i.naidoo@ifad.org

Suppiramanian Nanthikesan

Responsable supérieur de l'évaluation

courriel: s.nanthikesan@ifad.org

Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

1. Conformément au mandat et au règlement intérieur du Comité de l'évaluation et à la décision prise par le Conseil d'administration à sa session de décembre 2006, le présent document contient les observations formulées par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) à propos du Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE). Ce rapport est le principal document rendant compte de l'efficacité du Fonds comme institution et de son efficacité en matière de développement.
2. D'une manière générale, le RIDE 2022 offre un aperçu complet de la performance durant la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11). Il vise à comparer les résultats obtenus avec les indicateurs et objectifs définis dans le cadre institutionnel de gestion des résultats pour le cycle de reconstitution des ressources, et couvre donc l'ensemble de la période de FIDA11 (2019-2021). IOE se félicite de la poursuite de cette collaboration, l'objectif étant notamment d'affiner la cohérence méthodologique entre son Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA et le RIDE.
3. Les commentaires ci-dessous visent à affiner encore davantage le compte-rendu des performances offert par le RIDE pour mieux aider le FIDA à définir son orientation stratégique et opérationnelle ainsi que la planification de ses ressources.
4. **Collecte des données et suivi des progrès accomplis dans le contexte de la COVID-19.** La récession et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement observées à l'échelle mondiale ont engendré un rétrécissement du secteur agricole dans plusieurs pays bénéficiant de programmes. Il ressort du RIDE que les revenus des bénéficiaires ont augmenté, sachant par ailleurs que les missions de supervision sur place, qui se sont heurtées à des difficultés en 2020 et 2021, ont lentement repris en 2022 (résumé, paragraphes 27 à 29). La collecte de données à distance pose problème, notamment pour ce qui est de suivre précisément l'évolution du revenu des bénéficiaires. Il serait donc utile que la direction précise l'origine des jeux de données utilisés ainsi que les éléments pris en considération, eu égard à la pandémie et à l'impossibilité de vérifier les résultats sur le terrain.
5. **Points du RIDE 2021 restés en suspens.** Dans ses commentaires sur le RIDE 2021, IOE attire l'attention sur les deux questions suivantes:
 - i) **Source des notes de performance.** L'harmonisation des données servant à noter les performances au regard des indicateurs communs au Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA et au RIDE n'est toujours pas faite. Comme notifié à la direction précédemment, IOE demande à ce qu'un délai soit convenu pour résoudre cette question. IOE souligne une nouvelle fois que l'utilisation de notations issues d'évaluations indépendantes contribuerait à renforcer la conformité du RIDE aux pratiques internationales normalisées et augmenterait la crédibilité de son analyse. Les différences entre les notations de la performance dans les rapports d'achèvement de projet et dans les évaluations indépendantes sont certes moins importantes que par le passé, mais elles persistent. La source des notations demeure par conséquent une question primordiale.
 - ii) **Détermination et gestion des risques pesant sur l'exécution et la performance des programmes futurs.** Comme cela est souligné dans le RIDE 2022 (résumé, paragraphes 39 à 43), le FIDA fait l'objet d'une décentralisation rapide, et la proportion de postes dans les bureaux de pays

ou bureaux multipays est passée de 32% en 2019 à 36,5% en 2021, un chiffre supérieur à la cible établie dans le Cadre de gestion des résultats (33%). Cette évolution s'accompagne d'exigences plus importantes en matière de transversalisation et d'une forte hausse des investissements dans les nouvelles priorités, telles que l'action climatique. Il ressort du RIDE 2022 que l'indicateur 3.8.3 du cadre de gestion des résultats (délai de recrutement aux postes vacants d'administrateurs) a fortement augmenté, passant de 94 jours en 2019 à 132 jours en 2021 (annexe I, p. 20). Il importe d'évaluer et de gérer les risques à court et moyen terme que la décentralisation actuelle du FIDA et le cadre de mobilité font peser sur la performance opérationnelle et la réalisation des engagements pris au titre de FIDA12.

6. En conclusion, IOE salue les efforts déployés par la direction afin d'améliorer les données et l'analyse du RIDE. À cet égard, il faudrait envisager de rendre compte des limites possibles inhérentes aux jeux de données utilisés dans le RIDE, compte tenu de la pandémie et de la validation à distance de ces données. IOE appelle la direction à harmoniser pleinement les pratiques du FIDA avec celles d'autres institutions financières internationales concernant l'utilisation de notes de performance issues d'évaluations indépendantes. La direction devrait également rendre compte des progrès réalisés dans la gestion des risques qui pèsent sur la réalisation des engagements pris au titre de FIDA12 et sur la performance opérationnelle, du fait des processus de décentralisation et de réaffectation en cours. IOE remercie la direction de lui offrir la possibilité de formuler ses observations et se réjouit de poursuivre cet échange constructif sur l'amélioration de la fonction d'évaluation, conformément à la Politique de l'évaluation.